

Assistant(e) Petite Enfance ou Auxiliaire de puériculture (H/F)

A temps non complet – 31 heures

Poste renouvelable à pourvoir dès que possible jusqu'au 31 décembre 2022

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice (ou de la remplaçante) du multi-accueil intercommunal, l'agent aura pour missions d'assurer l'accueil et l'accompagnement des enfants dans le respect de leur rythme de vie et de développement.

Vos missions seront les suivantes :

- Assure le bien-être, l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfant de 0 à 6 ans :
 - Accueillir les enfants et les familles,
 - Identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs des enfants,
 - Réaliser les soins courants d'hygiène des enfants et surveiller leur état général,
 - Assurer une surveillance constante afin de garantir la sécurité des enfants, de prévenir les accidents et gérer les conflits,
 - Aider les enfants dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes.
- Prévoir, organiser et animer des activités adaptées au développement des enfants en lien avec le projet de l'établissement.
- Participer aux tâches courantes de l'établissement : entretien, préparation des repas, organisation, etc. et remplace l'agent d'entretien lorsque nécessaire.
- Participer avec l'équipe au projet de l'établissement.
- Entretien des locaux et des équipements.

PROFIL DEMANDE

CAP Petite Enfance souhaité ou diplôme d'auxiliaire de puériculture,

- Expériences professionnelles souhaitées,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité,
- Savoir observer et être à l'écoute,
- Faire preuve de discrétion,
- Prendre des initiatives avec un groupe d'enfants,
- Faire preuve d'imagination et de créativité,
- Grande adaptabilité,
- Savoir communiquer,
- Rigueur,
- Dynamisme.

CONDITIONS D'EXERCICE

- A temps non complet : 31 heures / semaine, du lundi au vendredi, horaires variables,

- Poste au service multi-accueil petite enfance intercommunal à Les Vans,
- Contrat à Durée Déterminée

CADRE D'EMPLOIS, TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET REMUNERATION

- Cadre d'emploi d'adjoint territorial d'animation
- Rémunération basée sur grilles indiciaires, régime indemnitaire, CNAS et régime prévoyance.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à adresser à :

MONNE Charlotte – Responsable RH
rh@cdc-vansencevennes.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04 75 37 41 22

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.